



LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS L'ACTION

Un seul numéro : 280-8211

Depuis le 2 septembre, la Société de transport de Montréal (STM) a mis en service un nouveau système informatique - ACCÈS 5 - , un nouveau système de réponse vocale interactive et un nouveau numéro de téléphone unique pour accéder aux services du transport adapté : 280-8211. Ces transformations devraient rendre les services plus faciles, plus accessibles et plus rapides.

Pour la STM, c'est l'aboutissement d'un processus de consultation mené auprès des usagers et de partenaires, qui ont pu exprimer leurs attentes et leurs besoins.

Période de rodage

L'implantation de cette nouvelle technologie exige une période de rodage, la STM demande aux usagers et partenaires leur compréhension, le tout devrait être réglé très bientôt.

Pour connaître en détail les changements qui affectent le processus de demande de déplacement, communiquez avec la STM au (514) 280-8211 ou encore visitez son site Internet [www.stm.info/t-adapte/index.htm].

Ensemble, nous jouons !

(J.T.) Cornichon, Kiara, Emcy, Maya, Étoile, Ti-Grou, ça vous dit quelque chose ? On les retrouve dans l'un des camps de jour de Montréal. Ils ont la particularité d'aimer les enfants et ont décidé de leur consacrer leur été. Cornichon et ses collègues ont cependant un rôle bien particulier : celui d'être accompagnateurs.

Les camps de jour peuvent en effet obtenir un soutien financier leur permettant d'offrir des services d'accompagnement à un enfant ayant une déficience et ainsi favoriser son accessibilité au loisir et son intégration à la communauté, dans le cadre du Programme d'accompagnement en loisir, géré, à Montréal, par AlterGo, en collaboration avec l'URLS de Montréal et du Secrétariat au loisir et au sport.

Qui sont les accompagnateurs ?

Les accompagnateurs ont donc été embauchés pour soutenir ces enfants afin de leur apporter l'aide leur permettant de participer activement aux différentes activités offertes dans les camps de jour.

Nous avons visité quelques-uns des camps de jour qui accueillent ces personnes ayant une déficience : le service de loisir de l'arrondissement de l'Île Bizard, le YMCA du Parc et le Centre de loisirs Lajeunesse.

Qui sont les accompagnateurs ? Quelques-uns ont déjà été animateurs, d'autres



Christopher avec les amis du camp de jour du YMCA du Parc.

vivent une première expérience dans un camp de jour et certains ont une expérience personnelle ou professionnelle avec des enfants vivant avec une déficience. Quelle que soit leur expérience

Suite à la page 2

Ensemble, nous jouons !

Suite de la page 1

antérieure, ils visent tous le même et unique but : permettre aux enfants de vivre un été stimulant dans un contexte dynamique. Pour mieux faire face au défi qui les attend, les accompagnateurs (ainsi que les animateurs) ont suivi une formation d'une durée de deux heures, formation qui les informe sur les différents types de déficience et les prépare à mieux intervenir et adapter les activités aux particularités de l'enfant.

Des liens se tissent

Tous les accompagnateurs rencontrés parlent d'intégration réussie jumelée à une très riche expérience sur le plan humain : on offre de son temps, on développe une relation, on établit des codes de communication, on se comprend.

Avec une grande patience, une sensibilité certaine et une énergie débordante, l'accompagnateur se dédie au jeune. Son rôle est donc de toujours rester centré sur les besoins de l'enfant. Celui-ci fait habituellement partie d'un groupe qu'il rejoint tous les jours pour les activités – certaines préférées à d'autres. Chaque enfant ayant des besoins distincts, l'accompagnateur doit être capable de s'adapter à celui-ci ; il s'investit pour s'assurer de la



Philippe a pu bénéficier du soutien de son accompagnateur, « Ti-Grou », au camp de jour du Centre de loisirs Lajeunesse.

compréhension des consignes et adapter le déroulement du jeu en fonction de la déficience. On désire que le jeune puisse profiter pleinement de l'activité en s'amusant et côtoyant d'autres enfants. Il arrive que certaines activités soient plus difficiles à faire selon le type de déficience ou le moment de la journée, l'accompagnateur prévoit donc une activité spécifique qu'il fera seul avec le jeune. À voir les étincelles dans les yeux des enfants et l'intérêt avec lequel ils participent aux activités, on comprend pourquoi on parle d'intégration réussie.

L'apport des parents est aussi très important. Ils sont invités à rencontrer la personne responsable du camp et l'accompagnateur pour partager certaines informations qui faciliteront l'intégration. On aime aussi beaucoup partager avec eux les nouveaux apprentissages faits par les jeunes.

Riche en expérience...

Cette expérience est de plus très enrichissante pour tous les jeunes du camp, particulièrement les plus vieux. Ils sont très accueillants et très aidants à l'égard de l'enfant ayant une déficience. Certains ont un grand sens des responsabilités et s'impliquent à fond pour combler les écarts au moment de la pratique d'activités.



Christophe s'est s'intégré au camp de jour de l'Île Bizard avec la complicité de son accompagnatrice, « Emcy ».

Certains enfants ayant une déficience sont aussi porteurs de messages de joie de vivre et de passion pour la vie qui touchent profondément les adultes qui les côtoient.

... pauvre en argent !

Cette belle expérience est cependant amoindrie par le manque de budget consacré à l'accompagnement. Les budgets limités restreignent souvent le nombre d'enfants acceptés dans les camps où les périodes pendant

lesquelles l'enfant ayant une déficience pourra bénéficier de l'aide d'un accompagnateur. Un problème qui s'est accentué ces dernières années. La question qui se pose est la suivante : pour

combien de temps encore les camps de jour accepteront-ils de déployer autant d'énergie sans avoir le soutien financier nécessaire ?

Merci aux responsables, accompagnateurs et jeunes rencontrés dans les trois camps de jour pour leur grande disponibilité et générosité.

Avec une grande patience, une sensibilité certaine et une énergie débordante, l'accompagnateur se dédie au jeune.

Formation dans les camps de jour

Des outils de valeur !

(J.T.) Comme le veut la tradition, une formation a été offerte au début de l'été aux accompagnateurs et aux animateurs des camps de jour de la Ville de Montréal qui en ont fait la demande. Cette formation, d'une durée de deux heures, visait deux objectifs : permettre aux participants de se familiariser avec les différents types de déficience et, conséquemment, de mieux intervenir auprès des jeunes ; faciliter l'adaptation des nombreuses activités des camps de jour en fonction de ces jeunes.

Formation sur mesure

Dans le cadre du premier bloc, les animateurs passaient en revue les cinq types de déficience et leurs caractéristiques ainsi que les aides techniques disponibles pour chacun. Les notions de sensibilisation et d'intégration étaient aussi abordées.

Dans la deuxième partie, l'information portait davantage sur les façons d'intervenir selon les particularités des enfants participant au camp de jour. Sous la forme interactive, animateurs et accompagnateurs ont pu échanger et livrer leurs commentaires sur les différents comportements à adopter devant telle situation.

Documents de référence

Cette année, grâce à la collaboration de différents partenaires tels la Ville de Montréal, l'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels, les services de formation Handidactis et AlterGo, le volet formation a pris un essor sans précédent, comme en fait foi le tableau ci-dessous.

Ce partenariat a aussi permis de produire deux documents de référence qui ont été remis aux camps de jour participant à la formation. Le *Guide*



Les animateurs et accompagnateurs du camp de jour Au cœur de la ville ont participé avec intérêt à la formation donnée par William Jeannès sur les façons d'intégrer les enfants ayant une déficience.

destiné aux accompagnateurs et animateurs dans les camps de jour de la Ville de Montréal se veut un outil de référence d'une quarantaine de pages fort utile pour l'accompagnateur ou l'animateur désireux d'en savoir un peu plus sur les besoins particuliers des personnes ayant une déficience et les moyens d'intervenir.

L'autre document s'intitule *Comment adapter les activités en fonction des jeunes ayant une déficience qui fréquentent les camps de jour de Montréal*. On y trouve des façons d'adapter les activités sportives, culturelles ou ludiques selon le besoin particulier de la personne. En d'autres mots, pour prendre un exemple, le volley-ball tout comme le soccer peuvent autant s'adapter au jeune ayant une déficience visuelle qu'au jeune ayant une déficience physique. Il suffit d'un peu de créativité pour permettre à chacun de goûter le plaisir. Ce document est le fruit d'un travail de collaboration

de plusieurs organismes dont nous remercions : Autisme et troubles envahissants du développement de Montréal, Les Loisirs Soleil, la Fondation des aveugles du Québec, l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, l'Association de l'Ouest de l'île pour les handicapés intellectuels, Les services de formation Handidactis, l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, section Montréal Régional, la Ville de Montréal et AlterGo. Soulignons que les documents sont aussi disponibles en anglais.



Forte de la formation qu'elle a suivie, « Cornichon », accompagnatrice au camp de jour de l'île Bizard, a goûté pleinement à son été en compagnie de Cédric.

Nombre de camps de jour ayant suivi la formation	Nombre de personnes (animateurs et accompagnateurs) rejointes par la formation
26	703

Un voyage en France inoubliable !

Rédigé par l'équipe du voyage : **Pierre Provencher, Thérèse Corbeil, Louise Boisvert**, membres du Centre communautaire Radisson, **Marie-Claude Pellerin, Marie-José Larouche, Anne-Marie Goulet-Leduc et Stéphanie Lavallée**, accompagnatrices.

Il y a presque deux ans de cela, quatre membres du Centre communautaire Radisson et quatre accompagnatrices se sont lancés dans une aventure peu commune : un voyage de deux semaines en France ! Ce ne fut pas une aventure de tout repos.

Au cours de l'organisation du voyage il y a eu plusieurs rebondissements. Le choix de la destination et des endroits à visiter s'est révélé un processus laborieux qui a toutefois permis à tous de donner son point de vue et de prévoir un itinéraire qui faisait l'unanimité : Paris, la Normandie, la Bretagne et la Vallée de la Loire nous ont fait rêver pendant des mois.

Ensuite, comme on peut s'en douter, des problèmes de financement ont fait craindre le pire. Or, on ne s'est pas découragés et chacun a mis les bouchées doubles pour faire sa part dans les activités de financement. Tout le monde a travaillé très fort et les

résultats sont là pour le prouver. D'ailleurs, nous tenons à remercier tous ceux qui ont cru en nous et en notre projet et qui nous ont soutenus.

Quelques ajustements...

L'organisation allait bon train quand un des participants a dû nous annoncer son retrait pour des causes de santé. Le nombre de voyageurs est passé à sept, mais dans notre cœur et dans notre esprit, nous sommes demeurés huit. Nous avons emporté avec nous pendant le voyage un macaron avec la photo du participant concerné.

Certains voyageurs ont craint de ne pas pouvoir passer la douane à cause des complications de passeports. Ce n'est pas évident de prendre une photo sans ombre et sans mouvement ou de signer à l'intérieur du petit rectangle électronique quand on a des spasmes ! Et ça n'a pas été facile de faire

comprendre ça par téléphone à Ottawa...

Agréable surprise

Finalement, on est parti en avion pour Paris le 1^{er} juin. Que d'excitations ! Le rêve devient réalité. Arrivés sains et saufs, mais avec un morceau manquant sur un fauteuil roulant et le décalage dans le corps, on demeure joyeux et on commence tout de suite à profiter de la ville Lumière.



Dans un vieux quartier de St-Malo. C'est beau mais un peu raboteux, n'est-ce pas Thérèse et Louise ?

En voyageant de ville en village et d'hôtel en hôtel, on a découvert que la France n'est pas aussi mal adaptée qu'on le croyait et que c'est encore plus beau que dans les rêves. Tout est une question d'attitude, il y a tellement de choses à faire et de merveilles à visiter qu'on n'avait pas le temps de penser à ce qu'on ne pouvait pas faire. Et puis les gens étaient tellement gentils. D'ailleurs une des voyageuses a descendu des escaliers en colimaçon dans les bras de deux jeunes hommes...

Le voyage a été fantastique, on a découvert, exploré, on a rencontré des gens, on s'est adaptés beaucoup. La Tour Eiffel, Notre-Dame de Paris, Montmartre, les moulins de Bretagne, Honfleur, St-Malo la cité corsaire, la Pointe-du-Raz, les mégalithes de Carnac, la tombe de Merlin, la baignade dans l'océan ne sont que quelques-unes des choses vécues par les voyageurs. On revient fatigués, mais la tête et la valise pleines de souvenirs. Nous avons reçu un accueil des plus chaleureux à l'aéroport, le voyage ainsi que les liens qui se sont créés resteront sans doute à jamais gravés dans la mémoire de tous.



Dans l'ordre : Thérèse Corbeil, Anne-Marie Goulet-Leduc, Pierre Provencher, Louise Boisvert, Marie-Claude Pellerin et Marie-José Larouche. Dans quelle ville sont-ils ?... Photographie officielle du voyage, Stéphanie Lavallée assume son mandat jusqu'au bout. Quelle générosité !...

« C'est l'aviron qui nous mène, qui nous mène... »

(J.T.) Une nouvelle activité de loisir s'est ajoutée à l'éventail des activités sportives pour les personnes vivant avec une déficience visuelle : il s'agit de l'aviron.

Les apprentis rameurs ont profité de l'initiative de Linda Ritchie pour s'initier à ce sport. En fait, Linda, qui a participé à plusieurs compétitions d'aviron, a proposé à l'Association des sports pour aveugles de Montréal (ASAM) de mettre sur pied cette activité à l'intention de ses membres, activité qui a reçu un soutien financier dans le cadre du Programme d'aide en loisir d'AlterGo, en collaboration avec l'URLS de Montréal.

Au cours de l'automne 2002, une quinzaine de personnes ont participé à la période d'initiation. Vu le grand succès remporté par l'activité qui s'est déroulée au

bassin olympique avec la collaboration du Club d'aviron de Montréal, on a décidé de mettre officiellement sur pied l'activité au printemps 2003.

C'est donc au Club d'aviron de Lachine que celle-ci s'est déroulée sous les bons conseils et le grand enthousiasme de Charles Hauss, membre exécutif du club. Plusieurs autres membres actifs du Club d'aviron se sont impliqués bénévolement à l'activité.

Une expérience unique

Une dizaine de participants ayant une déficience visuelle se sont donc présentés à 8 heures, au quai du Club d'Aviron Lachine, le 3 août dernier, pour faire de l'aviron, discipline olympique depuis 1896.

En ce dimanche matin, nous ferons de l'aviron de pointe : chaque rameur ayant une seule rame. Le soleil, une petite brise – un vent trop violent ayant requis l'annulation de l'activité deux semaines plus tôt – et dix participants heureux de venir passer quelques heures sur l'eau sont au rendez-vous. On met deux



Les rameurs suivent les directives du barreur. L'importance de la coordination des mouvements est cruciale dans ce sport. À peine quelques minutes après le départ, l'embarcation glisse sur l'eau tout en douceur.

bateaux à l'eau: un de quatre rameurs et un de huit (il existe aussi des bateaux de un et deux rameurs). Les bateaux ont chacun un barreur qui dirige le bateau et guide l'équipage.

Pendant quelques heures, les rameurs suivent les directives du barreur. L'importance de la coordination des mouvements est cruciale dans ce

sport. À peine quelques minutes après le départ, les embarcations glissent sur l'eau tout en douceur.

Les coûts de l'activité pour chacun des participants sont grandement réduits grâce à la subvention; c'est donc à frais minimes que les participants peuvent s'adonner à ce sport.

À l'unanimité, ils trouvent que l'aviron est une activité de loisir fantastique qui permet, en plus de garder la forme, de rencontrer des gens et de partager un plaisir.

Pendant quelques heures les rameurs suivent les directives du barreur. L'importance de la coordination des mouvements est cruciale dans ce sport.

Forum québécois du loisir le 1^{er} octobre

La 3^e édition du Forum québécois du loisir se tiendra le 1^{er} octobre prochain à l'Université du Québec à Montréal. Sous le thème **L'emploi en loisir : une valeur sûre**, l'événement sera sous la présidence d'honneur de **M. Claude Ryan**, notamment ancien ministre responsable du loisir et du sport. Le Forum, organisé par le Conseil québécois du loisir (CQL), accueillera comme conférenciers plusieurs personnalités du milieu du loisir dont le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, **M. Jean-Marc**

Fournier. Parmi les autres conférenciers invités, **M. André Thibault**, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, parlera des perspectives de l'emploi en loisir, **M. Jack Harper**, de l'Université du Manitoba, entretiendra son auditoire sur les bienfaits du loisir, alors que **M. Mickey Fearn**, de la Ville de Seattle, tracera l'évolution du rôle du travailleur en loisir. À noter qu'il y aura traduction simultanée. Pour de plus amples renseignements, on communique avec le CQL au (514) 252-3132.

Autant à Québec qu'à Montréal

La réorganisation municipale au cœur de la concertation

(J.T.) La réorganisation municipale bouscule les modes de concertation et engendre des impacts majeurs pour le développement des services de loisir pour les citoyens handicapés. C'est vrai à Montréal, mais c'est aussi vrai à Québec.

C'est dans ce contexte que l'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées (ARLPH) de la Capitale nationale et AlterGo, avec l'appui de leur table de concertation respective, ont présenté un projet - qui a bénéficié d'un soutien financier du Secrétariat au loisir et au sport - visant le partage d'information et la mise en commun des expertises pour faire face à cette nouvelle réalité municipale. Intitulé « Recherche action », le projet s'attardera particulièrement aux impacts éventuels sur le développement du loisir pour les personnes handicapées.

Comment garantir le maintien des acquis - voire le développement - en loisir de la personne handicapée dans la nouvelle Ville de Québec ? Comment s'assurer que la personne handicapée qui habite dans l'arrondissement de Beaconsfield aura le même accès au loisir que celle qui réside dans l'arrondissement Villeray ? Voilà quelques-unes des préoccupations qui seront abordées dans ce projet.

La nouvelle structure de la Ville de Québec réunit 8 arrondissements, alors que le nouveau Montréal en regroupe 27. Mais cette distinction ne change en rien la réalité et la volonté des deux regroupements régionaux de s'assurer que les activités de loisir pour les personnes handicapées aient toujours une place prépondérante auprès des gestionnaires, des directeurs de loisir et des élus.

Québec

Dans la Capitale nationale, la réaction initiale à la suite des fusions en fut une positive. Même si l'ARLPH n'expérimentait pas de problèmes majeurs au niveau d'échanges avec les

différentes instances avant les fusions, on prévoyait que celles-ci allaient éliminer les disparités et fournir une ligne de communication avec un seul interlocuteur : accessibilité et équité. Le constat majeur est qu'une pratique harmonisée n'existe pas : ce sera donc le premier cheval de bataille bien que l'on sente une volonté sincère d'analyse et de prise en charge de la situation.

Montréal

À Montréal, tout en regardant de près de ce qui se passe à Québec, les travaux de la Table de concertation intérimaire de Montréal se poursuivent. On est à étudier différents scénarios possibles de mode de concertation. Rappelons que cette table de concertation temporaire regroupe des représentants du milieu des loisirs des personnes handicapées et des services de loisir de la nouvelle Ville

de Montréal, soit près de 30 personnes.

Le plan de la démarche a été établi comme tel par les deux organismes :

1. identification des enjeux;
2. organisation de la concertation et
3. principales actions à mettre en place : élaborer un document de travail présentant les propositions de nouveaux mécanismes de concertation et prévoir les mécanismes de consultation des organismes et des représentants d'arrondissements.

La réorganisation municipale amène l'ARLPH de la Capitale nationale et AlterGo à remettre à l'avant-plan les revendications traditionnelles; tels l'accessibilité des lieux, les services d'accompagnement, les communications.

Propos recueillis auprès de Linda Tweddell, de l'ARLPH de la Capitale nationale, et de Monique Lefebvre, d'AlterGo

Calendrier

Octobre

1 ^{er}	Forum québécois du loisir 2003 à l'UQAM
1 ^{er} au 4	Congrès de l'AQLM (loisir municipal) en collaboration avec l'Association canadienne des parcs et loisirs, à Montréal (voir page 5)
9-10	Congrès annuel de la Fédération québécoise du loisir en institution
10-13	Festival de théâtre « Bas les masques » à Sherbrooke
24 au 2 nov.	Semaine québécoise des entraîneurs
29	Conseil d'administration d'AlterGo
30-31-1 ^{er}	Forum de consultation sur la Politique loisir et sport de la Ville de Montréal (voir page 7)

Novembre

8	Foire aux ressources sur le loisir et le répit-gardiennage au Centre Lajeunesse (voir page 8)
14	Table de concertation intérimaire de loisir pour les personnes handicapées de Montréal

Décembre

3	Journée internationale des personnes handicapées
10	Conseil d'administration d'AlterGo
19	Gala Sport-Québec

Montréal se dotera d'une politique du sport et du loisir

La Ville de Montréal se dotera, d'ici juin 2004, d'une politique du sport et du loisir, donnant suite ainsi à un besoin maintes fois exprimé par les intervenants du milieu, notamment lors du Sommet de Montréal, en juin 2002.

Le mandat a été confié à l'équipe oeuvrant sur la qualité de l'offre de service du Chantier des sports et loisirs, qui regroupe des représentants de différents milieux d'intervention du sport et du loisir tels les services corporatifs de la Ville, les arrondissements, les institutions, les associations tel AlterGo.

Un forum de consultation des partenaires se tiendra à la fin d'octobre.

Le Chantier des sports et des loisirs a produit un document de réflexion intitulé « Soutenir l'art de vivre à Montréal » dans lequel on expose un projet de vision, d'orientations, de rôles et de responsabilités de la Ville de Montréal en matière de sport et de loisir ainsi que des pistes d'actions susceptibles d'améliorer l'accessibilité, la qualité et la diversité des services offerts à la population.

Ce document servira de base de discussion pour l'avant-projet de la Politique montréalaise du sport et du loisir, lors du Forum de consultation des

partenaires, les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre prochain. Au début de 2004, la population sera consultée sur le projet de la Politique du sport et du loisir. Pour en savoir davantage sur l'événement, communiquez avec André Bossé, à la Ville de Montréal, au 872-3160 ou visitez le site Internet suivant : [www.ville.montreal.qc.ca/sommet].

Événements internationaux

Notons qu'en plus de l'équipe sur la qualité de l'offre de services, le Chantier des sports et des loisirs compte trois autres équipes et AlterGo participe à deux d'entre elles dont celle qui travaille en vue d'élaborer une Politique d'accueil sur les événements de masse internationaux.

Congrès sur l'inclusion en loisir

Du 1^{er} au 4 octobre prochain aura lieu, à Montréal, le congrès annuel 2003 de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) en collaboration avec l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM). Le congrès, qui se tiendra à l'Hôtel Reine-Elizabeth, a pour thème l'inclusion et pour slogan *Let's talk le même langage*. Plus d'une cinquantaine d'ateliers seront présentés et toucheront différents groupes de la population dont les personnes ayant une déficience. L'Alliance de la vie active s'attardera aux obstacles que doivent rencontrer les personnes ayant une déficience pour avoir un mode vie actif et les solutions possibles. Un autre atelier portera sur l'expérience vécue par des jeunes ayant une déficience dans le cadre d'un programme d'échange.

« Pour en finir avec l'exclusion des personnes handicapées » est le titre de l'atelier animé par Monique Lefebvre, d'AlterGo, et Linda Roy, de

l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles, et longtemps responsable du dossier des personnes handicapées à la Ville de Montréal. Deux femmes convaincues, s'il en est, elles parleront de l'importance du partenariat et des attitudes nécessaires à avoir pour mettre fin à l'exclusion : audace, esprit d'innovation, ferme détermination et volonté politique. Cet atelier sera présenté le 3 octobre.

Pour connaître le programme du congrès, visitez le site Internet suivant : www.cpra.ca/montreal/conference_f.html

Deux joueurs importants

Les deux associations qui ont uni leurs voix pour ce congrès annuel constituent deux joueurs importants dans le milieu des sports et des loisirs. Les connaissez-vous ?

Issue de la fusion de l'Association québécoise des directeurs et des

directrices du loisir municipal (AQDLM) et du Regroupement québécois du loisir municipal (RQLM), l'Association québécoise en loisir municipal (AQLM) regroupe quelque 650 membres répartis sur plus de 220 municipalités du Québec. Elle est la voix unifiée du loisir municipal au Québec et vise l'atteinte d'objectifs majeurs tout en se portant à la défense des intérêts de ses membres.

L'ACPL réalise sa mission en étant la porte-parole des parcs et loisirs, en bâtissant et en entretenant des partenariats, en défendant le caractère essentiel des parcs et des loisirs pour la santé et le mieux-être de l'individu, de la famille et des collectivités, en communiquant et en faisant la promotion des valeurs et des bienfaits des parcs et des loisirs, en répondant aux besoins divers et changeants des membres et en offrant des occasions de parfaire leurs connaissances.

Nouvelles brèves

Gabrielle Chauret honorée

Présidente du Club des personnes handicapées du Lac-Saint-Louis, Gabrielle Chauret a reçu la médaille du jubilé d'or de Sa Majesté la Reine Elisabeth II. Dans un article paru dans un journal local, Mme Chauret se considérait privilégiée par la vie et qu'elle se soumettait à volonté de Dieu pour mettre son expérience au bénéfice des autres. Cette distinction vise à souligner la contribution significative et soutenue de Mme Chauret à la communauté des personnes handicapées, et ce, depuis plus de 26 ans. Très connue dans la région de Lachine, elle s'implique à plusieurs tables de concertation où ses conseils éclairés sont toujours appréciés. Bravo Madame Chauret !

Vignette d'accompagnement : dépliants disponibles

Vous voulez informer vos membres de l'existence de la vignette d'accompagnement touristique et de loisir ? AlterGo peut vous fournir des dépliants d'information à cet effet – en anglais ou en français. C'est gratuit, n'hésitez à nous faire part de vos besoins en communiquant avec Guy Lemieux au (514) 933-2739 poste 223.

La santé en ligne

Le Réseau canadien de la santé a créé un site Web portant sur un grand nombre de sujets de santé pour des

groupes de population précis dont les personnes handicapées. On y retrouve un catalogue convivial contenant les renseignements les plus récents sur la santé, avec des liens directs aux ressources pertinentes. Pour accéder à l'information, il faut se rendre dans le site Internet suivant : www.reseau-canadien-santé.ca

Salon des aides techniques

Le 2^e Salon des aides techniques de Laval se tiendra les 24 et 25 septembre prochains Au Château Royal à Chomedey, Laval. Près de 45 ateliers seront présentés pendant ces deux journées. Voici quelques sujets qui seront abordés : Téléphonie adaptée et systèmes de contrôle de l'environnement ; Adaptation à la conduite automobile ; L'abc des aides techniques à la marche. Les stratégies de communication auprès des personnes sourdes ; Les programmes et services pour les personnes ayant une déficience visuelle. Présenté par les CLSC de Laval, cet événement regroupera plus de 50 exposants et plusieurs partenaires du milieu de la santé qui seront disponibles pour répondre aux questions : OPHQ, RAMQ, Institut-Nazareth et Louis-Braille, Institut Raymond-Dewar, Hôpital Marie-Enfant, pour n'en nommer que quelques-uns. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Mariette Charlebois au courriel suivant : [\[mcharleb_miles@ssss.qc.ca\]](mailto:mcharleb_miles@ssss.qc.ca).

Foire de ressources en loisir

Une Journée de ressources en loisir, répit, gardiennage se tiendra le samedi 8 novembre au Centre communautaire Lajeunesse, 7378, rue Lajeunesse, à Montréal. Organisé conjointement par l'Association Dysphasie +, Solidarité de parents de personnes handicapées, le ROPHM et le CRADI, cet événement vise à informer les personnes handicapées et leur famille sur ce qui existe au niveau des différentes ressources en loisir. Plusieurs organismes auront leur stand d'information pour l'occasion. AlterGo participera aussi pour informer le public sur le programme d'accompagnement en loisir et la vignette d'accompagnement touristique et de loisir. Pour plus d'information, communiquez avec Dysphasie + au (450) 687-7639.

Honneur à Monique Lefebvre

The American Academy for Cerebral Palsy and Development medicine (AACPDPM) a décerné à Monique Lefebvre, directrice générale d'AlterGo et fondatrice du Défi sportif, le prestigieux prix *Cathleen Lyle Murray Award*. Ce prix lui a été remis en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au mieux-être des personnes vivant avec une déficience depuis plus de 20 ans. Ce prix lui a été remis, le 13 septembre, à l'occasion de la 57^e rencontre annuelle de l'AACPDPM, tenue à Montréal, et à laquelle ont participé plus de 800 professionnels de la santé. Bravo Monique « pour l'ensemble de ton œuvre »...



Les personnes handicapées dans l'action



Le bulletin Go est offert gratuitement à tous les membres d'AlterGo, une association régionale pour le loisir des personnes handicapées. Regroupant 80 organisations ayant une préoccupation pour le loisir des personnes handicapées sur le territoire de l'île de Montréal, il dessert les personnes cinq types de déficience (visuel, psychique, physique, auditif et intellectuel), de tous les

âges. Sa mission est de promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées et leur plein accès au loisir. AlterGo organise aussi le Défi sportif des athlètes handicapés, qui aura lieu l'an prochain du 28 avril au 2 mai 2004.

Ses bureaux sont situés au : 525, rue Dominion, bur. 340 Montréal (Québec) H3J 2B4

Téléphone : (514) 933-2739 (ats)

Télécopie : (514) 933-9384

*Sites Internet : www.altergo.net
www.defisportif.com
www.handidactis.com
Courriel : guy@altergo.net*

Coordonnateur du bulletin : Guy Lemieux (poste 223)

Ont collaboré à ce numéro :

Johanne Tousignant, l'équipe du Centre Radisson, Carole Gaudreau et Monique Lefebvre

Photos :

AlterGo, Centre communautaire Radisson, Au coeur de la ville, Johanne Tousignant

Mise en page : Imagik